

Le Manifeste

A la fin du XXème siècle, Michel Risse et Pierre Sauvageot rédigent un manifeste et initient une nouvelle approche de la création musicale en espace public. Voici, reproduite ci-dessous, sans aucune révision ni modification, la page web telle qu'elle apparaissait sur le site du Fourneau :

L'espace libre, malgré et grâce à ses pollutions sonores, apparaît comme le lieu le plus propice à l'invention d'un nouvel art sonore. La prise en compte de l'espace comme paramètre d'une oeuvre, et l'importance donnée au contexte d'écoute ouvrent un champ d'innovation à peine exploré.

Depuis quelques années, Décor Sonore a initié une réflexion sur cette problématique qui réunit des gens venus d'horizons les plus divers. A ce jour, diverses actions ont déjà été menées :

1. Première réunion à la Cité de la Musique (Paris-Villette) en décembre 1997
2. Organisation d'une table ronde organisée avec HorsLesMurs, l'IRMA et la SACEM en mai 99
3. Création d'un groupe de travail permanent avec ces 3 structures conduisant à une sollicitation commune du Ministère de la Culture (DMDTS) pour reconnaître et soutenir ce champ d'exploration
4. Définition d'un projet par Décor Sonore pour organiser Le Bruit Qui Court, manifestation annuelle consacrée à ces expériences
5. Publication en novembre 2000 d'un cahier thématique de la revue d'Hors Les Murs Rue de la Folie
6. Publication d'un MANIFESTE pour un ART SONORE EN ESPACE LIBRE cosigné par une dizaine d'artistes (cf ci-dessous) N'hésitez pas à nous communiquer documents sonores, textes et contacts afin de nourrir ce projet de regroupement. Plusieurs projets existent :

- Naissance du Bruit Qui Court
- Constitution d'une base de données consultable en ligne
- Naissance d'une liste de diffusion
- Ateliers de réflexion.

Venez nous rejoindre !

Michel Risse, Pierre Sauvageot, Pascal Dores, Rémi Dury, Serge de Laubier, Christophe Rappoport, Eric Goubet, Gilles Rhode...

Manifeste pour un Art Sonore en Espace Libre

L'Art Sonore en Espace Libre n'appartient pas aux genres musicaux et autres sous-classifications. Il n'est pas seulement de la musique, mais bien une écoute du monde que le créateur propose au public, et qui laisse son empreinte dans notre perception du monde.

Il permet à des inventeurs venus d'horizons différents - compositeurs, improvisateurs, luthiers, plasticiens, performeurs, metteurs en scène, décorateurs sonores, ingénieurs du son, informaticiens... - de confronter des approches très différentes, complémentaires, et d'aborder un art transdisciplinaire.

En plus des outils traditionnels de la musique (hauteur, durée, timbre, intensité), il intègre dans le texte même de l'œuvre une série totalement ouverte de paramètres : spectre, image, espace acoustique, dynamique, mouvement spatial, implication sociale, objet, source, support... sans hiérarchie d'aucune sorte.

Le contexte d'exécution est l'objet de soins au moins égaux que le texte, et peut même aller jusqu'à en constituer l'élément essentiel.

Art vivant par excellence, il se modifie en permanence en fonction des conditions de représentation ou de perception.

Il remet en question la notion d'auteur, qui peut être multiple, collectif et variable, et ne saurait se réduire au responsable d'un thème principal ou d'un texte musical solfié.

Hors des contextes d'écoute prétendument neutres (lieux et heures de concert, stéréophonie domestique, rapport frontal, robinet à musique radiophonique...), il peut survenir dans tout espace - requalifié de libre -, utilisé pour ses qualités propres.

L'Art Sonore en Espace Libre rencontre de nouveaux auditoires, exigeants et profanes, il réinvente les relations entre la musique - les sons écoutés pour eux-mêmes - et notre environnement sonore.

En faisant de la Ville l'objet, le sujet et l'espace d'invention, en se nourrissant de l'action ou des sonorités des éléments naturels, des bruits naturels ou industriels, des situations d'écoute ou de non-écoute, il replace la création musicale au cœur des problématiques politiques et artistiques d'aujourd'hui.

